

Le plus grand obstacle auquel nous nous heurtons dans l'exécution des accords du 6e Congrès est la barrière psychologique générée par l'inertie, l'immobilisme, la simulation ou la duplicité, l'indifférence et l'insensibilité, que nous nous devons de surmonter avec constance et fermeté

- **Discours prononcé par le général d'armée Raul Castro Ruz, président du Conseil d'État et du Conseil des ministres, à la 7e Période ordinaire de sessions de la 7e Législature de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire, le 1er août 2011, « Année 53 de la Révolution »**

Camarades :

Étant donné le nombre de réunions que nous avons tenu ces derniers jours, dont un Conseil des ministres élargi, la cérémonie nationale pour le 58e anniversaire du 26 Juillet, et le 2e Plénum du Comité central du Parti samedi dernier, en présence de beaucoup d'invités, je serai bref dans mon discours devant cette Assemblée, car je ne vais pas répéter tout ce qui a été dit à ces rencontres.

D'une part, au sein de leurs différentes commissions et à l'assemblée plénière, les députés ont analysé l'information détaillée sur l'évolution de l'économie pendant le premier semestre et les estimations pour le reste de l'année, et ils ont approuvé le rapport sur la liquidation du budget 2010.

Ils ont également été informés sur la constitution et le fonctionnement de la Commission permanente d'exécution et de développement, créée à partir des accords du 6e Congrès du Parti pour mener le processus d'actualisation du modèle économique cubain de façon harmonieuse et intégrale.

D'autre part, le Parlement a décidé aujourd'hui de soutenir et d'approuver, dans son esprit et dans sa lettre, les Orientations de la politique économique et sociale du Parti et de la Révolution, ce qui se traduira par un travail législatif accru afin de jeter les bases juridiques et institutionnelles en faveur des modifications fonctionnelles, structurelles et économiques du pays.

À cette même fin, l'Assemblée nationale a autorisé la réalisation de l'expérience dans les provinces d'Artemisa et Mayabeque dans l'intérêt de la séparation des fonctions entre les assemblées du Pouvoir populaire et les conseils d'administration, dans le but d'étudier cette expérience en vue de sa généralisation ultérieure, ce qui demandera préalablement d'introduire les modifications pertinentes dans la Constitution de la République.

Ce qui m'évite d'entrer dans les détails et me permet de me concentrer sur des aspects plus spécifiques.

Pendant le 1er semestre, l'économie s'est accrue de 1,9% par rapport à la même période de l'année dernière, et nous espérons boucler l'année avec une croissance de 2,9% du Produit intérieur brut, autrement connu comme PIB.

Même si les résultats peuvent être considérés comme positifs en général, les insuffisances persistent dans l'agriculture, les industries alimentaires, légères et de matériaux de construction à cause d'erreurs dans la planification et du manque d'intégralité dans la direction de ces branches de l'économie.

En dépit des insuffisances qui persistent, on peut affirmer que l'efficacité énergétique nationale s'est améliorée. La production de pétrole brut a augmenté, et même si la production de gaz associé a légèrement baissé, le programme établi pour l'année devrait être respecté.

On est également parvenu à enrayer la détérioration de la production de sucre ; nous avons

enregistré une croissance significative du nombre de touristes, et obtenu de meilleurs résultats dans plusieurs secteurs. Le pays a réussi à préserver un équilibre monétaire adéquat, et il existe un rapport favorable entre la productivité et le salaire moyen.

Le volume des exportations a augmenté, et celui des importations a baissé. Mais la situation des finances extérieures reste tendue, même si elle a été partiellement soulagée par les processus de restructuration de dettes avec nos principaux créanciers, ce qui a contribué à continuer de diminuer les retenues de transfert à l'étranger, et nous permet de confirmer que ces retenues seront définitivement supprimées avant la fin de l'année, comme l'a annoncé le ministre de l'Économie et de la Planification.

Nous persisterons dans la voie qui est la nôtre : rétablir la crédibilité internationale de l'économie cubaine.

Le Conseil des ministres, dans sa session du mois de juin dernier, a approuvé les lignes générales pour l'élaboration du plan de l'année prochaine, et qui devraient permettre de surmonter les incohérences et l'insuffisante conciliation, encore présentes.

En 2012, l'économie nationale continuera de subir les effets de la crise et de la hausse des prix des aliments annoncée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; les prix des combustibles et d'autres matières premières resteront élevés, et les restrictions pour obtenir de nouveaux financements subsisteront, de même que les effets du blocus des États-Unis.

Ces réalités nous obligent à accélérer le perfectionnement du travail de direction des organismes et d'autres institutions, à élever le niveau de formation des dirigeants pour transformer en réalité les Orientations de la politique économique et sociale du PCC et de la Révolution, en particulier pour renforcer le rôle de la comptabilité et du contrôle interne en tant qu'instruments irremplaçables de la gestion des entreprises et des contrats, un facteur décisif des différents acteurs de la vie économique de la nation.

Il faut absolument rétablir la discipline financière dans l'économie et en finir avec la superficialité et la négligence qui caractérisent la gestion consistant à payer et à se faire payer.

En ce qui concerne les investissements, bien que des progrès ont été réalisés, il reste beaucoup à faire pour bannir l'improvisation et les grosses dépenses irrationnelles.

Je passe à un autre sujet. C'est en vertu des accords du 6e Congrès qu'a été créée la Commission permanente pour l'application et le développement des Orientations, appelée à mener à bien le processus d'actualisation du modèle économique, y compris le perfectionnement fonctionnel et structurel du gouvernement à toutes les instances. Cette Commission est chargée de proposer l'introduction, à brève échéance, de changements structurels dans diverses sphères de la vie économique du pays, et de procéder à la conceptualisation théorique intégrale de l'économie socialiste cubaine, une tâche qui, comme vous le savez, demandera beaucoup de temps et d'efforts.

Le Conseil des ministres a aussi approuvé la structure fonctionnelle de base initiale et la composition de cette Commission, et défini ses principes de travail, parmi lesquels il faut relever le fait que cette commission ne remplace pas la responsabilité institutionnelle des organes et des entités, que toutes les opinions sur un sujet ou une étude doivent être analysées et qu'en cas de non consensus, elles seront soumises aux instances supérieures.

Connaissant les Cubains et en raison de leur importance, je répète : toutes les opinions doivent être analysées, et en cas de non consensus, les divergences seront soumises aux instances supérieures, habilitées à décider, et nul ne peut l'interdire.

En marge des définitions organisationnelles associées au travail de la Commission, le gouvernement a progressivement adopté plusieurs décisions découlant du Projet d'orientation, dont un nouvel assouplissement du travail indépendant et de son régime d'impôts, l'adoption d'une politique visant à simplifier le transfert de propriété des logements et des véhicules entre les citoyens, la politique bancaire et de crédits aux personnes naturelles, y compris aux travailleurs indépendants, la définition des bases pour l'élaboration de la nouvelle Loi sur l'impôt, et pour la réduction du prix du matériel destiné aux producteurs agricoles, et la commercialisation de matériel divers dont la vente n'était pas autorisée, ainsi que les ventes en gros de produits agricoles pour répondre à la demande de formes non étatiques de gestion.

Nous continuerons d'étudier une autre série de mesures afin qu'elles soient appliquées dans les prochains mois, et sur lesquelles je ne vais pas m'étendre ici vu l'information fournie à cette session de l'Assemblée.

UN TRISTE INCIDENT PROVOQUÉ PAR DES ERREURS DANS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DES CADRES, ET DANS LES RAPPORTS AVEC LA RELIGION

Je vais parler maintenant d'un triste incident provoqué par des erreurs dans l'application de la politique des cadres et dans les rapports avec la religion, qui a amené au limogeage d'une camarade qui affichait de bons résultats dans son travail. Si j'aborde publiquement cette question, c'est pour que l'injustice soit réparée, et pour vous présenter un exemple éloquent du tort que peuvent causer aux personnes et à la Révolution des concepts obsolètes et de surcroît contraires à la légalité, des concepts ancrés dans la mentalité de nombreux dirigeants à tous les niveaux.

Cette camarade, dont je ne citerai pas le nom, ni celui de son centre de travail ou de sa province, non pas dans un souci de secrétisme inutile, mais par respect pour sa vie privée, est d'origines humbles, mariée, mère de deux enfants qui, comme elle, sont militants du Parti, tout comme son mari à la retraite. Cette camarade au parcours professionnel remarquable a été victime de la mentalité régnante, à différents niveaux du Parti et de l'État, parce qu'elle professe des croyances religieuses et se rendait le dimanche à la messe à l'église de sa commune.

Il a été jugé malhonnête qu'en sa qualité de militante du Parti et de cadre de l'administration, elle n'ait pas informé de ses croyances religieuses, ce que, soit dit en passant, elle n'était pas tenue de faire et qui constitue une violation flagrante des droits des citoyens consacrés dans la Constitution de la République, dont l'article 43 sur cette question stipule:

« L'Etat consacre le droit conquis par la Révolution, selon lequel les citoyens, sans distinction de race, de couleur de peau, de sexe, de croyances religieuses, d'origine nationale et n'importe quelle autre chose préjudiciable à la dignité humaine :

– ont accès, selon leurs mérites et leurs

capacités, à toutes les charges et tous les

emplois de l'État, de l'Administration publique, de la production et de la prestation de services... » (Fin de la citation).

C'est ainsi que cette décision de la limoger de son poste a été masquée par l'application de la mesure « libération pour cause de rénovation », en avançant le prétexte que malgré ses excellents résultats on ne lui voyait aucune possibilité de promotion, et qu'elle devrait céder son poste à un autre camarade. Pour compliquer encore plus la situation, ils ont donné l'instruction de ne pas faire allusion à la question religieuse dans son centre de

travail ni au sein de la cellule du Parti au moment de parler de son remplacement.

Ceci s'est produit en février de cette année. Elle a commencé à travailler ailleurs, en perdant 40% de son salaire, elle a continué à militer au Parti et s'est résignée en silence à la douleur de l'injustice dont elle avait été victime, jusqu'à ce qu'après avoir lu le rapport central du 6e Congrès du Parti, le deuxième jour de cette réunion, elle a décidé, le 17 avril, de porter sa plainte auprès du président du Conseil d'État et du Conseil des ministres, ce qui a donné lieu à une enquête qui a confirmé ses dires.

Bien entendu, si elle le souhaite, cette camarade, doit être réintégrée à son poste, comme l'a proposé à l'instance des autorités gouvernementales concernées le 2e Plénum du Comité central le 30 juillet dernier, et en marge de sa décision, strictement personnelle, que ces paroles puissent servir d'acte de revendication morale.

Ceci dit, quelle leçon pouvons-nous tirer de cette expérience amère et du tort causé à une famille cubaine par des attitudes basées sur une mentalité archaïque, alimentée par la simulation et l'opportunisme ? J'ai rappelé plus d'une fois que notre pire ennemi n'était pas l'impérialisme, et encore moins les gens qui travaillent à sa solde sur notre territoire. Ce sont nos propres erreurs, et que si ces erreurs sont analysées en profondeur et avec honnêteté, elles nous serviront de leçon pour ne pas les répéter. En conséquence, il nous faut revoir toute cette vision étroite et excluante, définitivement, et l'adapter à la réalité émanant des accords du 4e Congrès de 1991 qui ont modifié l'interprétation des statuts qui limitaient l'entrée au parti des révolutionnaires croyants, et des accords du 6e Congrès du Parti que nous venons de tenir. Il y a longtemps que notre Révolution a surmonté le théâtre de confrontation avec certaines des institutions religieuses, une étape pendant laquelle les deux parties ont commis des excès plus ou moins importants. Nous n'ignorons pas non plus les aspirations de l'ennemi d'attiser l'affrontement et la méfiance entre les croyants et le processus révolutionnaire. Des calculs qui se sont avérés faux car dès les premiers moments l'immense majorité des Cubains humbles et croyants ont appuyé la Révolution.

Ceux qui ont encore des doutes à ce sujet peuvent jeter un coup d'œil au Plan Bush (fils) pour la transition à Cuba qui, que nous sachions, n'a toujours pas été dérogé, et au rôle que l'on cherche à donner à toutes les organisations religieuses dans sa stratégie subversive contre notre pays. Malgré les revers essuyés, nous savons qu'ils n'ont pas renoncé à leurs intentions.

Fidel s'est maintes fois référé à cette question depuis des dizaines d'années, et plus récemment dans le Rapport central au Congrès du Parti, où il a lancé un appel – je cite – :

« Continuer d'éliminer n'importe quel préjugé empêchant d'unir dans la vertu et dans la défense de notre Révolution toutes et tous les Cubains, croyants ou non... » (Fin de la citation).

C'est pourquoi je ne crois pas nécessaire d'abonder dans ce sens. J'aimerais seulement attirer l'attention sur le fait que des attitudes comme celles que j'ai critiquées ici attentent contre notre principale arme pour consolider l'indépendance et la souveraineté nationale, autrement dit l'Unité de la Nation.

Ce genre d'incident confirme, une fois de plus, que le plus grand obstacle auquel nous nous heurtons dans l'exécution des accords du 6e Congrès est la barrière psychologique générée par l'inertie, l'immobilisme, la simulation ou la duplicité, l'indifférence et l'insensibilité, que nous nous devons de dépasser avec constance et fermeté. Et ce travail revient en premier lieu aux dirigeants du Parti, de l'État et du gouvernement aux différentes instances nationales, provinciales et municipales.

Nous serons patients et persévérants face aux résistances aux changements, qu'elles soient conscientes ou non. Je préviens que toute résistance bureaucratique à la stricte exécution des accords du Congrès, qui ont été appuyés massivement par le peuple, sera inutile.

Je n'ai jamais été partisan ni de la précipitation, ni des changements brusques. Je préfère mille fois raisonner, convaincre, éduquer et additionner que sanctionner. Mais face aux violations de la Constitution et de la légalité établie, il n'y a pas d'autre alternative que de recourir au Ministère public et aux tribunaux, comme nous avons commencé à le faire, afin d'exiger des comptes aux infracteurs, quels qu'ils soient, car tous les Cubains sans exception sont égaux devant la loi.

Si nous ne changeons pas les mentalités, nous serons incapables de mener à bien les changements nécessaires pour assurer la durabilité où, ce qui revient au même, l'irrévocabilité du caractère socialiste et du système politique et social consacrés dans la Constitution de la République.

Nettoyons nos têtes de toutes sortes de bêtises. N'oubliez pas que la première décennie du XXI^e siècle est passée, et c'est le moment.

Dans mon discours de clôture d'avant-hier devant les membres du Comité central et les invités, en abordant le sujet et en leur suggérant de soulever ces questions ici, comme je l'ai fait, je signalais que cette camarade était née – d'après mes informations – en janvier 1953. J'ai rappelé ensuite que c'était l'année de l'attaque de la caserne Moncada, et j'ai dit aux membres du Comité central : « Je ne suis pas allé à la Moncada pour cela ! (Applaudissements).

J'ai aussi rappelé que le 30 juillet, le jour de la réunion dont je parle, c'était le 54^e anniversaire de l'assassinat de Frank Pais et de son fidèle compagnon Raul Pujol. J'avais connu Frank au Mexique, je l'avais revu dans la Sierra Maestra, et je ne me souviens pas d'avoir connu une âme aussi pure. C'était un jeune extrêmement courageux, révolutionnaire, noble et modeste. En m'adressant à l'un des responsables de cette injustice qui avait été commise, je lui ai dit : « Frank croyait en Dieu et pratiquait sa religion, et que je sache, jamais il ne cessa de le faire. Comment auriez-vous procédé avec Frank Pais ? »

JE PROFITE DE L'OCCASION POUR INFORMER LES DÉPUTÉS ET LES CITOYENS QUE NOUS SOMMES ATTELÉS À L'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE

J'aborderai maintenant une autre question de notre actualité. Dans le cadre des mesures à l'examen, visant à réduire le nombre de prohibitions et de réglementations adoptées à d'autres moments du processus révolutionnaire – des mesures de légitime défense face aux agressions auxquelles nous avons été soumis pendant plus de 50 ans – et aussi pour modifier plusieurs décisions qui, dans des circonstances données, ont joué leur rôle et sont restées ensuite en vigueur sans qu'elles soient nécessaires. Je profite de l'occasion pour informer les députés et les citoyens que nous sommes attelés à l'actualisation de la politique migratoire en vigueur, et que nous avons progressé dans la reformulation et l'élaboration d'un ensemble de normes de réglementation dans cette sphère, en les adaptant aux conditions du présent et de l'avenir prévisible.

Nous faisons ce pas comme une contribution à l'élargissement des liens de la nation avec la communauté d'émigrés, dont la composition a radicalement changé par rapport aux premières décennies de la Révolution lorsque le gouvernement des États-Unis offrit un abri aux criminels de la dictature de Batista, à des terroristes et à des traîtres en tout genre, et encouragea la fuite de cerveaux pour saigner le pays. Rappelons, pour ne citer qu'un

exemple, que sur les 6 000 médecins qu'il y avait à Cuba au triomphe de la Révolution en 1959, la moitié – 3 000 – partirent à l'étranger.

Aujourd'hui, les émigrés cubains, dans leur écrasante majorité, le sont pour des raisons économiques, même si un petit nombre d'entre eux se prétendent encore victimes de persécutions politiques, ceci pour s'attirer des adeptes et les sympathies de leurs sponsors à l'étranger, ou justifier l'abandon d'une mission ou d'un contrat. Mais le fait est qu'ils préservent presque tous leur amour pour la famille et la patrie qui les a vus naître, et manifestent de différentes manières leur solidarité envers leurs compatriotes.

L'espoir d'améliorer le niveau de vie constitue le principal objectif des mouvements migratoires, pas seulement à Cuba, mais à l'échelle mondiale, encouragés en plus par le vol éhonté de cerveaux auquel se livrent les pays puissants au détriment du développement du tiers monde.

Dans notre cas, nous ne pouvons pas oublier que nous sommes le seul pays de la planète dont les habitants se voient accorder le permis de séjour et de travail en territoire étasunien, sans besoin de visa, en vertu de la Loi criminelle d'Ajustement cubain en vigueur depuis 1966, il y a 45 ans, et de ladite « politique des pieds secs et des pieds mouillés » qui encourage le trafic de personnes et a provoqué de nombreuses morts innocentes.

Pendant longtemps, ce sujet sensible a fait l'objet d'une manipulation politique et médiatique qui a pour but de dénigrer la Révolution et de la brouiller avec les Cubains qui vivent à l'étranger.

Personne dans la grande presse internationale ne parle de la Loi d'Ajustement. C'est comme si elle n'existait pas. Les ressortissants cubains seraient, d'après les mensonges mille fois répétés, des « exilés politiques » qui fuient le communisme. Autrement dit, selon eux, les Cubains « s'échappent » de Cuba, alors qu'ailleurs les gens émigrent.

Qu'advierait-il si une loi d'ajustement latino-américaine, asiatique ou africaine était appliquée aux États-Unis ou dans l'Union européenne ? La réponse est évidente. Voyez le mur gigantesque érigé au Mexique, et les milliers de morts qui ont lieu chaque année dans des déserts et des mers proches des centres du pouvoir mondial.

Logiquement, l'assouplissement de la politique migratoire prendra en compte le droit de l'État cubain de se défendre des plans d'ingérence et de subversion du gouvernement étasunien et de ses alliés, et il y aura des contre-mesures raisonnables pour préserver le capital humain créé par la Révolution face au vol de talents auquel se livrent les puissants.

Jusqu'ici le sujet de l'émigration.

Par ailleurs, l'occasion est propice pour, au nom des députés de l'Assemblée nationale et de tout le peuple cubain, transmettre au président de la République bolivarienne du Venezuela, le camarade Hugo Chavez Frias, nos félicitations pour son anniversaire (Applaudissements), et lui faire part de notre admiration pour son exemplaire esprit de lutte contre l'adversité, comme le font les vrais révolutionnaires, et lui dire que nous avons pleinement confiance qu'il vaincra cette nouvelle épreuve que lui a imposée la vie.

Finalement, cette session de l'Assemblée nationale a commencé par l'adoption, par acclamation des députés, d'un accord demandant au gouvernement des États-Unis de mettre immédiatement fin au traitement injuste et illégal réservé à Gerrardo Hernandez Nordelo, et exhortant à augmenter la solidarité des parlementaires et des gens honnêtes de toute la planète jusqu'à obtenir la libération de nos Cinq héros et leur retour inconditionnel dans la patrie. C'est précisément avec ce sujet que j'aimerais conclure mon discours, en

leur envoyant une grande accolade et en leur faisant part de la décision inébranlable de notre peuple de ne jamais céder dans la lutte pour votre liberté.

C'est tout.

Merci beaucoup (Applaudissements)